

Réf: Dossier 483476

Avis de constitution

SOCIETE « DIALACAR »

Siège Abidjan, Cocody Akouedo, Le Triangle, Lot
224, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/01/2026 , et enregistrés au CEPICI le 05/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIALACAR »

Objet :

- Transport routier public
- Transport de marchandises et de personnes
- La location de véhicules automobiles avec ou sans chauffeur.
- La mise à disposition et la gestion de véhicules destinés aux activités de transport urbain et assimilées
- La gestion et l'exploitation de flottes automobiles
- L'intermédiation et la mise en relation entre chauffeurs et clients

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (10.0) Parts Sociales de (200,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Akouedo, Le Triangle, Lot
224, Ilot 18

Dirigeant(s) M SYLLA ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02692 du 24/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14129/GTCA/RC/2026 du 24/02/2026

